LETTRE

A MONSIEUR

LE VICOMTE DE NOAILLES;

Sur sa Motion du 4 Août 1789;

Par M. CÉRUTTI.

A PARIS,

Chez DESENNE, au Palais-Royal.

1789.

LETTRE

A M. le Vicomte DE NOAILLES, *sur sa Motion du 4 Août.*

Je n'ai pas la présomption, M. le Vicomte, de m'établir le juge des combats, ni le dispensateur des couronnes civiques. Depuis quelques années cependant, j'observe les causes motrices qui avancent l'esprit national. Permettez-moi, M. le Vicomte, de vous communiquer la généalogie rapide des événemens auxquels nous devons notre salut.

Je date la révolution françoise du moment où M. de la Fayette, par une fuite héroïque, s'élançant de nos Ports, ouvrit, en quelque sorte, aux jeunes Guerriers de France l'école de la liberté Américaine. C'est-

là, comme l'a très - bien remarqué M. Jefferson, que se sont livrées nos grandes batailles. En favorisant la délivrance des Treize-Etats unis, nous avons préparé la nôtre. Les mains valeureuses qui ont servi à briser une chaîne tyrannique, n'étoient pas faites pour la porter long-temps.

Voilà le premier mobile de la révolution françoise. Ce fameux deficit, qu'on a tant de peine à remplir, et qu'on aura tant de peine à oublier, a été le second mobile. Charles XII, en ruinant la Suède, l'avoit affranchie. M. de Calonne a été le Charles XII de la France, non par ses victoires, mais par ses défaites. Accumulant ruine sur ruine, il nous a forcés de rétablir l'édifice sur de meilleurs fondemens; et l'on a très-bien comparé notre bonheur à celui d'un Propriétaire dont la maison a brûlé, et qui a trouvé un trésor caché sous ses ruines.

Le troisième moment progressif fut celui où reparut en pompe le nom presque effacé des Etats-Généraux. En les demandant, le Parlement de Paris a, d'un seul coup, renversé le despotisme ministériel, et accéléré la chûte du sien.

M. Mounier peut se vanter d'avoir fait le quatrième pas vers la révolution. La manière nouvelle dont il a su, comme par miracle, organiser les Etats du Dauphiné, a, pour ainsi dire, détaché la France entière du joug antique des usages, et du joug insupportable de l'aristocratie.

M. Target et M. Rabaud de Saint-Etienne triomphèrent d'un préjugé et d'une superstition plus modernes, mais consacrés en quelque sorte par la Philosophie elle-même : ils osèrent attaquer, en face de cette Philosophie, le Gouvernement qu'elle préconisoit, qu'elle canonisoit, le Gouvernement

Anglois. Décomposant les trois pouvoirs dont il est tissu, ils prouvèrent que leur lien étoit moins le fil du labyrinthe, que celui de l'intrigue & de la vénalité ; et ils invoquèrent hautement la réunion des trois Ordres, et la délibération par tête. L'architecture des trois Ordres étoit une architecture véritablement gothique, et il eût été insensé de rebâtir l'Etat d'après un plan aussi barbare.

Le Ministre prévoyant et magnanime, qui accorda, ou fit accorder la double représentation du Tiers-Etat, et qui appela, ou fit appeler dans la Chambre du Clergé, les simples Pasteurs de Village, créa, par ces deux changemens, un nouvel ordre de choses, et un nouveau plan d'États-Généraux. La double représentation devint un principe de suprématie

dans le Tiers-État, et l'admission des Curés fut un principe de dissolution jeté dans la Chambre Ecclésiastique. M. Necker, en un mot, par la seule force des idées générales et des convenances éternelles, a fondé l'empire si juste et si utile des Communes.

Ce nom modeste et touchant des Communes laissoit néanmoins subsister l'orgueil satrape et la vanité pontificale. La Chambre des Communes sembloit même nécessiter la Chambre des Pairs. En nous disputant le titre de Communes, les deux premiers Ordres nous ont forcés de choisir dans nos Archives un titre plus auguste, et de renverser la vieille barrière qui tenoit encore le Tiers-État à une distance ridicule et dans un abaissement absurde. Ainsi, un fleuve grossi des ondes pluviales et des neiges amoncelées et fondues, achève-t-il d'empor-

ter l'Isthme qui partageoit son cours et qu'il minoit depuis des siècles. C'est à M. l'Abbé Sieyes que nous sommes redevables de ce changement subit et salutaire. En substituant le mot d'ASSEMBLÉE NATIONALE à celui de Tiers-État, il a coupé le nœud gordien des priviléges antiques ; il a séparé l'époque présente de toutes celles qui l'ont précédée ; et à la place de trois Ordres, tantôt divisés, tantôt réunis, mais toujours prêts à se dissoudre, il a présenté la Nation indivisible, indissoluble, se serrant de plus près, afin de tout entraîner par sa masse, et renonçant à toutes les distinctions idéales, pour remonter plus vîte à toutes les prérogatives réelles. Enfin le mot d'ASSEMBLÉE NATIONALE a été comme un de ces mots que la magie emploie pour changer la scène du monde, et faire sortir de terre une armée invincible.

Celle qui s'est levée d'elle-même, en un instant, au milieu de la Capitale, n'a pas été moins magique ni moins victorieuse. Elle a repoussé, elle a chassé, en se montrant, la dernière armée de l'aristocratie. Elle a fait mieux : elle a conquis les meilleurs soldats de cette armée, elle a soumis en même temps, et les Brigands, et les Rebelles, et les Despotes. M. le Duc d'Orléans avoit fait la transition exemplaire qui avoit rapproché la Noblesse et le Clergé de la Nation. Le Palais-Royal, en proclamant la démarche de ce Prince, fit retentir la Capitale et les Provinces de ses acclamations. Elles enflammèrent toutes les têtes. Celles des Gardes-Françoises, vivement ébranlées, secouèrent le joug des Aristocrates leurs Chefs, et s'offrirent à celui de leurs Concitoyens. Cette désertion patriotique montra la

force et acheva le triomphe de l'esprit public. On reconnut alors que le mouvement populaire n'étoit pas une émeute momentanée et aveugle, mais un mouvement universel, un mouvement progressif, un mouvement combiné, un mouvement irrésistible. Le Palais-Royal paroissoit en être le centre invariable; il servoit de tribune aux harangues, de foyer aux résolutions, de camp aux parades, de théâtre aux scènes de courage et quelquefois de barbarie, d'arsenal aux armemens, enfin de serres-chaudes à la liberté publique. C'est là que cette plante Américaine s'est transplantée, s'est élevée, s'est mûrie en moins de six jours. Une semaine a vu organiser le monde : une semaine a vu réorganiser notre Monarchie.

L'Assemblée Nationale, par ses Motions, sauva Paris; Paris, par ses

armemens, sauva l'ASSEMBLÉE NATIONALE. Indépendante de tout pouvoir oppressif, libre à côté du Trône, souveraine au milieu de Versailles, le chemin de la Constitution étoit ouvert devant elle ; mais elle y marchoit bien lentement. Vous avez pressé sa marche, M. le Vicomte, et votre Motion du 4 Août a été un pas de géant dans cette carrière immense. Les vingt-trois articles qui ont été le fruit de votre Motion généreuse, sont vingt-trois bienfaits publics. La Nation Françoise doit en remercier ses Représentans, et vous en attribuer la gloire. Vous avez influé sur la Révolution Françoise comme M. de la Fayette a influé sur la Révolution Américaine. Enfin le 4 Août a vu s'écrouler les dernières ruines féodales, ETIAM PERIERE RUINAE. Puissent ces ruines étouffer l'incendie allumé dans toutes les Pro-

vinces : INCENDIUM RUINA EXTINGUATUR ! Puisse le Peuple François montrer une reconnoissance aussi juste que l'étoit sa vengeance, et une modération aussi glorieuse que le fut son courage ! Puisse-t-il faire réflexion que toutes les richesses qu'il abandonne aux flammes sont perdues pour lui-même, et que le feu seul profite des millions qu'il dévore ! Puisse-t-il se soumettre, et par raison, et par intérêt, et par humanité, au TRÔNE qui le protége, à l'ASSEMBLÉE NATIONALE qui le défend, à la Philosophie qui l'a relevé dans son oppression, et qui voudroit le ramener et le régler dans son anarchie ! Puissent la Noblesse et le Clergé, après s'être incorporés dans la Nation, après lui avoir restitué des droits usurpés sur elle, après avoir embrassé un meilleur systême, le soutenir avec honneur, et dire au Peuple ce que

l'Empereur Auguste disoit à Cinna :
« Je t'ai comblé de biens ; je t'en veux
» accabler ».

Votre Motion ardente, M. le Vicomte, a été comme un de ces jours brûlans de l'été, qui avancent tout-à-coup les moissons et les récoltes de l'année. J'ai prophétisé autrefois vos succès : j'ai droit de vous en féliciter aujourd'hui. Vous venez de consacrer votre nom. Cette époque mémorable formera dans la chaîne des temps un de ces anneaux sublimes auxquels est suspendue la destinée de dix, de vingt, de trente siècles. Les Mortels choisis dont la mémoire y sera attachée, occuperont un poste éternel dans la Mythologie des événemens célèbres ; et les Héros du présent seront les Dieux de l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, avec un respect monarchique et une amitié républicaine, M. le Vicomte, votre très-

humble et très-obéissant Serviteur, CÉRUTTI.

A Paris, ce 5 Août 1789.

P. S. J'ai destiné cette Lettre à la pure admiration. J'oserai vous en adresser une autre, dans laquelle je discuterai quelques-uns des vingt-trois articles, et particulièrement celui du rachat de plusieurs droits seigneuriaux. Je proposerai quelques moyens simples de rendre ce rachat plus facile au Peuple et moins onéreux aux Seigneurs. Il ne faut, ni accabler le Pauvre, ni ruiner le Riche. Toute déperdition inutile, ainsi que toute banqueroute, retombe sur l'Etat. Le glaive de la dévastation est à double tranchant; et le contre-coup des calamités publiques les rend qnelquefois, non-seulement extrêmes, mais encore irréparables.

De l'Imprimerie NATIONALE, 1789.